

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 16064 Numéro SIREN : 420 375 610 Nom ou dénomination : CREATIS GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2022 sous le numéro de dépôt 36262

Comptes annuels

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS CREATIS GROUPE

71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40

APE : 6920Z Siret : 42037561000011

www.creatisgroupe.com

CreatisPC@creatisgroupe.com

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	57 196	50 996	6 200	6 968
Autres immobilisations incorporelles	255 513	255 048	465	42 253
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	468 009	404 587	63 422	90 303
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 323 330		7 323 330	7 224 210
Autres immobilisations financières	71 406	9 744	61 663	64 586
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 175 455	720 376	7 455 079	7 428 320
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	208 428	4 340	204 088	138 064
Fournisseurs débiteurs	54 864		54 864	13 156
Personnel	370		370	1 068
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 454		15 454	19 757
Autres créances	154 312		154 312	27 302
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités				30
Charges constatées d'avance	26 017		26 017	38 765
TOTAL ACTIF CIRCULANT	459 495	4 340	455 155	238 192
Charges à répartir sur plusieurs exercices				1 100
COMPTES DE REGULARISATION				1 100
TOTAL ACTIF	8 634 950	724 716	7 910 234	7 667 612

Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	767 000	464 000
Report à nouveau	704	917
Résultat de l'exercice	306 237	302 788
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 337 221	5 030 984
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	748 956	1 137 119
Découverts et concours bancaires	1 017 078	802 377
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 766 034	1 939 496
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	146 660	143 217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 688	295 498
Personnel	20 287	39 449
Organismes sociaux	53 487	75 625
Etat, Impôts sur les bénéfices	219 789	6 892
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	70 061	38 912
Autres dettes fiscales et sociales	14 003	8 859
Dettes fiscales et sociales	377 628	169 737
Autres dettes	16 765	41 440
TOTAL DETTES	2 573 013	2 636 628
TOTAL PASSIF	7 910 234	7 667 612

Compte de Résultat

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 799 240	3 250 772	-451 532	-13,89
Autres produits	19 624	55 377	-35 753	-64,56
Total	2 818 864	3 306 149	-487 285	-14,74
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	816	9 385	-8 569	-91,30
Autres achats & charges externes	1 774 998	2 000 806	-225 808	-11,29
Total	1 775 814	2 010 191	-234 377	-11,66
MARGE SUR M/SES & MAT	1 043 050	1 295 958	-252 908	-19,52
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	76 575	68 638	7 936	11,56
Salaires et Traitements	311 271	616 345	-305 074	-49,50
Charges sociales	146 966	291 380	-144 414	-49,56
Amortissements et provisions	74 888	93 683	-18 795	-20,06
Autres charges	6	68	-62	-91,73
Total	609 705	1 070 114	-460 408	-43,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	433 344	225 844	207 501	91,88
Produits financiers	54 739	122 641	-67 901	-55,37
Charges financières	57 146	36 271	20 875	57,55
Résultat financier	-2 407	86 369	-88 776	-102,79
Opérations en commun	-18 363		-18 363	
RESULTAT COURANT	412 575	312 213	100 362	32,15
Produits exceptionnels	710	18 183	-17 473	-96,09
Charges exceptionnelles	214		214	
Résultat exceptionnel	496	18 183	-17 687	-97,27
Impôts sur les bénéfices	106 834	27 609	79 225	286,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	306 237	302 788	3 449	1,14

Comptes annuels

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe

Annexe**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 910 234,45
Chiffre d'affaires	2 799 239,82
Résultat net comptable (Bénéfice)	306 237,02

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 7 910 234 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 306 237 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas des indemnités de fin de carrières. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2020-2021 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Avec la création du GIE ADMINISTRATIF JEGARD CREATIS au 01/10/2020, une grande partie des charges a été prise par le GIE.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	312 709			312 709
Immobilisations incorporelles	312 709			312 709
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	224 205	4 350		228 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 455			239 455
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	463 659	4 350		468 009
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 224 210	99 120		7 323 330
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	74 329		2 923	71 406
Immobilisations financières	7 298 539	99 120	2 923	7 394 736
ACTIF IMMOBILISE	8 074 908	103 470	2 923	8 175 455

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 350	99 120	103 470
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 350	99 120	103 470
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 923	2 923
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 923	2 923

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100	143 956	99,99	23 336
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	50 299	99,51	6 311
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY			57,24	
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	94 993	99,92	22 133
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	450 120	204 145	99,69	142 276
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000	6 074	98,00	4 299
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	263 488	42 557		306 045
Immobilisations incorporelles	263 488	42 557		306 045
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	153 623	22 203		175 826
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	219 733	9 028		228 761
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	373 356	31 231		404 587
ACTIF IMMOBILISE	636 844	73 788		710 632

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 530 851 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	71 406		71 406
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	208 428	203 220	5 208
Autres	225 000	225 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 017	26 017	
Total	530 851	454 237	76 614
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	2 400
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	602
Total	3 002

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 573 013 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 017 078	1 017 078		
- à plus de 1 an à l'origine	748 956	363 032	385 925	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 688	218 688		
Dettes fiscales et sociales	377 628	377 628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	163 425	163 425		
Produits constatés d'avance				
Total	2 573 013	2 187 089	385 925	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	388 163			
(**) Dont envers les associés	111 532			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 111 018 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	32 401
INTERETS COURUS A PAYER	18 734
ASSOC. CPTS COUR. INT. COUR.	514
DETTE PROV./CONGES PAYES	14 887
PERS. AUTR. CHARGES A PAYER	5 400
CHARG. SOC./CONGES A PAYER	7 015
AUTR. CHARG. SOCIAL A PAYER	6 774
CHARGES A PAYER	14 003
Total	99 729

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	26 017		
Total	26 017		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	17 951
Engagements de crédit-bail mobilier	31 396
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Caution Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Caution Créatis Paris découvert LCL	50 000
Caution Créatis Audit découvert LC	62 400
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	4 304
Autres engagements donnés	241 704
Total	291 051
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution Mr Bahuon au LCL	65 000
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon au LCL	150 000
Caution de Mr Bahuon à la SG	301 776
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Autres engagements reçus	816 776
Total	816 776
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs				43 589	43 589
Dotations de l'exercice				23 536	23 536
Amortissements				67 125	67 125
Cumul exercices antérieurs				43 578	43 578
Exercice				23 536	23 536
Redevances payées				67 115	67 115
A un an au plus				19 605	19 605
A plus d'un an et cinq ans au plus				11 791	11 791
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				31 396	31 396
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 17 951 euros
Montant versé de 2016 à 2021 est de 57 077 euros .

CREATIS GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 825 900 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS
420 375 610 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 306 237,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 306 237,02 euros

Pour un montant de 306 000,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 073 000,00 euros et pour un montant de 237,02 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 941,11 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2018 :
70 000,00 euros, soit 0,41 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

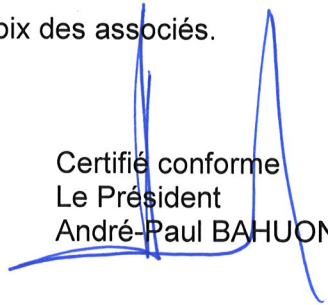
Exercice clos le 30 septembre 2019 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2020 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 MARS 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
André-Paul BAHUON



63 avenue de la Commune de Paris
91220 Bretigny/Orge
Tél : 01 60 84 56 75
Fax : 01 60 84 35 49
contact@ao2c.fr

« CREATIS GROUPE »

**S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS**

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

« CREATIS GROUPE »

**S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS**

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREATIS GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CREATIS GROUPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brétigny sur Orge, le 11 mars 2022

SARL AO2C Cabinet CERF
 Pour A.O.2.C. Olivier CERF Commissaire aux comptes
M. Olivier CERF

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	57 196	50 996	6 200	6 968
Autres immobilisations incorporelles	255 513	255 048	465	42 253
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	468 009	404 587	63 422	90 303
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 323 330		7 323 330	7 224 210
Autres immobilisations financières	71 406	9 744	61 663	64 586
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 175 455	720 376	7 455 079	7 428 320
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	208 428	4 340	204 088	138 064
Fournisseurs débiteurs	54 864		54 864	13 156
Personnel	370		370	1 068
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 454		15 454	19 757
Autres créances	154 312		154 312	27 302
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités				30
Charges constatées d'avance	26 017		26 017	38 765
TOTAL ACTIF CIRCULANT	459 495	4 340	455 155	238 192
Charges à répartir sur plusieurs exercices				1 100
COMPTES DE REGULARISATION				1 100
TOTAL ACTIF	8 634 950	724 716	7 910 234	7 667 612

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	767 000	464 000
Report à nouveau	704	917
Résultat de l'exercice	306 237	302 788
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 337 221	5 030 984
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	748 956	1 137 119
Découverts et concours bancaires	1 017 078	802 377
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 766 034	1 939 496
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	146 660	143 217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 688	295 498
Personnel	20 287	39 449
Organismes sociaux	53 487	75 625
Etat, Impôts sur les bénéfices	219 789	6 892
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	70 061	38 912
Autres dettes fiscales et sociales	14 003	8 859
Dettes fiscales et sociales	377 628	169 737
Autres dettes	16 765	41 440
TOTAL DETTES	2 573 013	2 636 628
TOTAL PASSIF	7 910 234	7 667 612

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 799 240	3 250 772	-451 532	-13,89
Autres produits	19 624	55 377	-35 753	-64,56
Total	2 818 864	3 306 149	-487 285	-14,74
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	816	9 385	-8 569	-91,30
Autres achats & charges externes	1 774 998	2 000 806	-225 808	-11,29
Total	1 775 814	2 010 191	-234 377	-11,66
MARGE SUR M/SES & MAT	1 043 050	1 295 958	-252 908	-19,52
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	76 575	68 638	7 936	11,56
Salaires et Traitements	311 271	616 345	-305 074	-49,50
Charges sociales	146 966	291 380	-144 414	-49,56
Amortissements et provisions	74 888	93 683	-18 795	-20,06
Autres charges	6	68	-62	-91,73
Total	609 705	1 070 114	-460 408	-43,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	433 344	225 844	207 501	91,88
Produits financiers	54 739	122 641	-67 901	-55,37
Charges financières	57 146	36 271	20 875	57,55
Résultat financier	-2 407	86 369	-88 776	-102,79
Opérations en commun	-18 363		-18 363	
RESULTAT COURANT	412 575	312 213	100 362	32,15
Produits exceptionnels	710	18 183	-17 473	-96,09
Charges exceptionnelles	214		214	
Résultat exceptionnel	496	18 183	-17 687	-97,27
Impôts sur les bénéfices	106 834	27 609	79 225	286,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	306 237	302 788	3 449	1,14

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Comptes annuels

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe

Jégard
Créatis 
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Annexe**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 910 234,45
Chiffre d'affaires	2 799 239,82
Résultat net comptable (Bénéfice)	306 237,02

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 7 910 234 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 306 237 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas des indemnités de fin de carrières. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2020-2021 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Avec la création du GIE ADMINISTRATIF JEGARD CREATIS au 01/10/2020, une grande partie des charges a été prise par le GIE.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	312 709			312 709
Immobilisations incorporelles	312 709			312 709
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	224 205	4 350		228 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 455			239 455
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	463 659	4 350		468 009
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 224 210	99 120		7 323 330
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	74 329		2 923	71 406
Immobilisations financières	7 298 539	99 120	2 923	7 394 736
ACTIF IMMOBILISE	8 074 908	103 470	2 923	8 175 455

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 350	99 120	103 470
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 350	99 120	103 470
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 923	2 923
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 923	2 923

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100	143 956	99,99	23 336
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	50 299	99,51	6 311
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY			57,24	
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	94 993	99,92	22 133
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	450 120	204 145	99,69	142 276
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000	6 074	98,00	4 299
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	263 488	42 557		306 045
Immobilisations incorporelles	263 488	42 557		306 045
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	153 623	22 203		175 826
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	219 733	9 028		228 761
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	373 356	31 231		404 587
ACTIF IMMOBILISE	636 844	73 788		710 632

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 530 851 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	71 406		71 406
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	208 428	203 220	5 208
Autres	225 000	225 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 017	26 017	
Total	530 851	454 237	76 614
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	2 400
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	602
Total	3 002

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 573 013 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 017 078	1 017 078		
- à plus de 1 an à l'origine	748 956	363 032	385 925	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 688	218 688		
Dettes fiscales et sociales	377 628	377 628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	163 425	163 425		
Produits constatés d'avance				
Total	2 573 013	2 187 089	385 925	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	388 163			
(**) Dont envers les associés	111 532			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 111 018 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	32 401
INTERETS COURUS A PAYER	18 734
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	514
DETTES PROV./CONGES PAYES	14 887
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	5 400
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	7 015
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	6 774
CHARGES A PAYER	14 003
Total	99 729

Pour A.O.Z.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	26 017		
Total	26 017		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	17 951
Engagements de crédit-bail mobilier	31 396
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Caution Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Caution Créatis Paris découvert LCL	50 000
Caution Créatis Audit découvert LC	62 400
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	4 304
Autres engagements donnés	241 704
Total	291 051
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Pour A.O.2.C
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution Mr Bahuon au LCL	65 000
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon au LCL	150 000
Caution de Mr Bahuon à la SG	301 776
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Autres engagements reçus	816 776
Total	816 776
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs				43 589	43 589
Dotations de l'exercice				23 536	23 536
Amortissements				67 125	67 125
Cumul exercices antérieurs				43 578	43 578
Exercice				23 536	23 536
Redevances payées				67 115	67 115
A un an au plus				19 605	19 605
A plus d'un an et cinq ans au plus				11 791	11 791
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				31 396	31 396
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 17 951 euros

Montant versé de 2016 à 2021 est de 57 077 euros .

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes